

FACULTÉ DE MÉDECINE ET DES SCIENCES DE LA SANTÉ**Diplôme d'études supérieures de 2e cycle spécialisées en médecine (Néphrologie)**

Les sections *Présentation*, *Structure du programme* et *Admission et exigences* constituent la version officielle de ce programme. La dernière mise à jour a été faite le 1 novembre 2017. L'Université se réserve le droit de modifier ses programmes sans préavis.

PRÉSENTATION

Sommaire*

*IMPORTANT : Certains de ces renseignements peuvent varier selon les cheminement ou concentrations. Consultez les sections *Structure du programme* et *Admission et exigences* pour connaître les spécificités d'admission par cheminement, trimestres d'admission, régimes ou lieux offerts.

CYCLE

2e cycle

CRÉDITS

crédit(s)

TRIMESTRE(S) D'ADMISSION

Été

RÉGIME DES ÉTUDES

Régulier

RÉGIME D'INSCRIPTION

Temps complet

LIEU

Campus de la santé Sherbrooke

**UNITÉS ADMINISTRATIVES
CORESPONSABLES**FMSS Département de médecine - Service de
néphrologie**PARTICULARITÉ***

Ouvert aux étudiants internationaux
en régime régulier

* Peut varier pour certains cheminement ou
concentrations.

RENSEIGNEMENTS

819 821-8000, poste 72389

819 564-5369 (télécopieur)

[Site Internet](#)Nephro-programme-med@usherbrooke.ca

Informations générales

La durée et le profil des études indiqués peuvent varier selon les exigences du Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada ou du Collège des médecins du Québec.

Objectif(s) général(aux)

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir une formation spécialisée en néphrologie la ou le rendant apte à pratiquer de façon compétente dans tous les domaines reliés à la néphrologie tout en étant capable d'intervenir comme consultante ou consultant dans son champ de spécialisation.

Objectif(s) spécifique(s)

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir les connaissances, les aptitudes et les attitudes requises pour déterminer avec compétence si une personne est affectée par une ou des conditions relevant de la néphrologie et pour entreprendre les investigations et les traitements permettant la prévention, et le contrôle du ou des problèmes identifiés. Ceci s'intégrant aux rôles inhérents de communication, de collaboration, de gestion, de promotion de la santé, d'érudition et de professionnalisme.

Pour ce faire, l'étudiante ou l'étudiant devra :

- acquérir les connaissances fondamentales de physiologie rénale et en immunologie en rapport avec la transplantation;
- acquérir les connaissances pharmacologiques relatives aux médicaments utilisés en néphrologie;
- bien connaître la pathologie rénale par initiation au laboratoire (microscopie);
- s'initier à la méthodologie de la recherche clinique et de l'analyse statistique;
- acquérir les connaissances cliniques relatives aux diverses affections relevant de la néphrologie;
- savoir formuler les diagnostics différentiels des problèmes néphrologiques et élaborer un plan d'investigation;
- connaître les indications et l'interprétation des examens paracliniques en néphrologie dont l'imagerie rénale;
- maîtriser les thérapeutiques de suppléance rénale, d'hémodialyse, d'hémofiltration et de dialyse péritonéale ambulatoire continue;
- maîtriser la technique de cannulation de la veine fémorale;
- évaluer un greffé rénal à court, moyen et long terme;
- être capable de prendre des patientes et patients en charge sur une base continue, de fonctionner en équipe et d'organiser efficacement son travail clinique;
- participer à l'enseignement et s'intégrer à l'équipe médicale à titre de médecin traitant et de consultante ou de consultant auprès de ses collègues;
- savoir tenir compte des notions d'éthique en rapport avec les thérapies de dialyse et de greffe;
- développer les qualités humaines et l'empathie nécessaire face à des familles confrontées avec des maladies chroniques incurables.

DURÉE DES ÉTUDES

Deux ans

PROFIL DES ÉTUDES

Les études spécialisées en néphrologie se composent principalement de stages auxquels s'ajoutent, en s'intégrant ou en se juxtaposant, des activités d'apprentissage théorique, non mentionnées ci-après. La durée des stages est exprimée en nombre de périodes, chacune de celles-ci compte quatre semaines.

Stage	Nombre de périodes obligatoires	Nombre de périodes à option
Néphrologie générale de l'adulte (étage et consultations)	7	1 à 2
Thérapie de remplacement rénal	4	1 à 3
Transplantation rénale	3	1 à 2
Clinique de prévention rénale	1	1 à 2
Néphrologie pédiatrique	1	1 à 2

Stage	Nombre de périodes obligatoires	Nombre de périodes à option
Pathologie	1	1 à 2
Recherche dirigée	1	1 à 3
Autre stage optionnel au choix	-	8

ADMISSION ET EXIGENCES

Lieux de formation et trimestres d'admission

Sherbrooke : admission au trimestre d'été

Condition(s) générale(s)

Détenir un grade de 1^{er} cycle en médecine d'une université canadienne ou américaine agréée.

Produire un certificat d'admissibilité du Collège des médecins du Québec dans le cas d'un diplômé d'une université autre que canadienne ou américaine agréée.

Condition(s) particulière(s)

Avoir complété avec succès les trois années de formation en médecine interne tronc commun.

Exigences d'admission

Se présenter à l'entrevue d'admission si exigé ou soumettre, en plus des documents requis, tout document supplémentaire lorsque le Comité d'admission juge nécessaire d'obtenir d'une candidate ou d'un candidat de l'information additionnelle lui permettant de mieux évaluer sa candidature.

Critères de sélection

Les candidates et candidats sont sélectionnés sur la base de leur classement par le comité d'admission du programme dans une liste d'excellence dressée selon un ordre décroissant selon les critères déterminés par le programme, tel que les résultats scolaires de la candidate ou du candidat, les résultats de l'entrevue d'admission, les lettres de références, la lettre de motivation et tout autre critère jugé pertinent par le programme. Toute formation universitaire additionnelle au grade de 1er cycle en médecine est également considérée.

Régimes des études et d'inscription

Régime régulier à temps complet